

Réunion de rentrée BUT informatique

Florent Madelaine

Ancien chef de département

septembre 2025



Département informatique

IUT Sénart Fontainebleau

Plan

- Département informatique IUT SF
- BUT informatique
- Modalités d'évaluation et règles de validation
- Règles de fonctionnement au département
- Questions/réponses

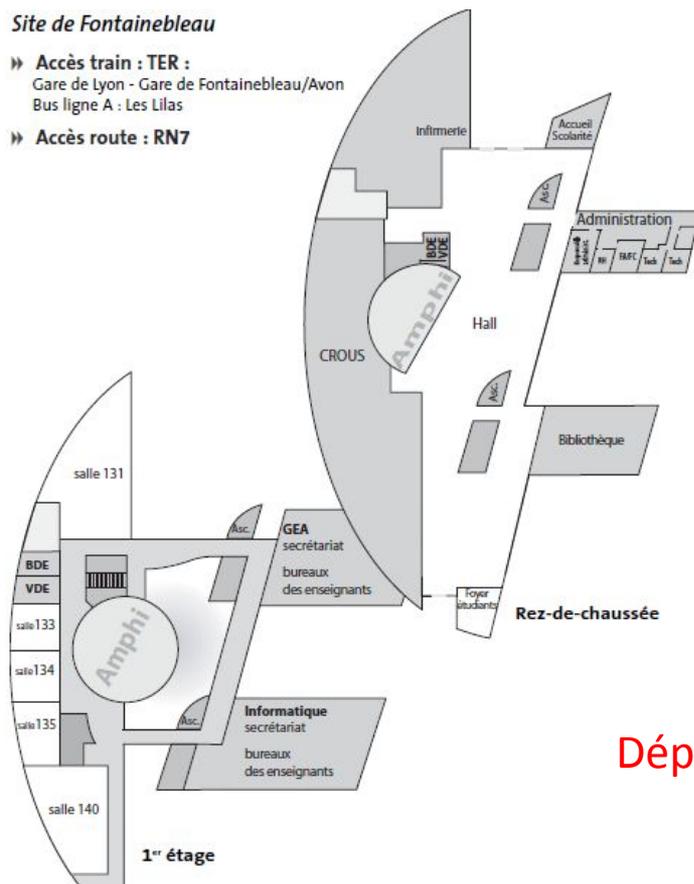


- Université Paris-Est Créteil (UPEC)
- Composante IUT Seine-et-Marne Sud – Sénart Fontainebleau
- Site de Fontainebleau
- Département Informatique

Campus de Fontainebleau

Site de Fontainebleau

- » Accès train : TER :
Gare de Lyon - Gare de Fontainebleau/Avon
Bus ligne A : Les Lilas
- » Accès route : RN7



Département INFO

Département informatique

Chef de département	Jane DOE
Directeur des études BUT1, BUT2	Luc HERNANDEZ
Directeur des études BUT3	Florent MADELAINE
Secrétariat	Lydia LARAIN
Admin parc informatique	Régis BROUARD
Alternance	Régine LALEAU
Stage	Oleg LOUKIANOV
Poursuite d'étude, réorientation	Annabelle DEMULE-THENON
International	Selma NABOULSI

Département informatique : permanents

Anglais	Patricia CROUAN-VERON
Maths	Oleg LOUKIANOV, Denis MONNERAT
EC	Marie-Hélène RENAUD
EGOD	Annabelle DEMULE-THENON
Info	Mehdi AZAOUZI, Pierre-Yves COURSOLE, Frédéric GERVAIS, Luc HERNANDEZ, Régine LALEAU, Maggie LEKPA, Selma NABOULSI, Évariste NTARYAMIRA, Florent MADELAINE, Denis MONNERAT, Pierre VALARCHER

En plus de ces personnes à temps pleins, de nombreux intervenants extérieurs issus du monde professionnel ou d'autres établissements

Département informatique : intervenants

Anglais	Gaelle NIEMBRO
Maths	Jean François BOUILLOT, Yves KASPARIAN, Jérémy POSSAMAI
EC	Fettah CHAMSI, Scott PHILLIPS
EGOD	Sandrine LARGE, Didier MARECHAL
Info	Sylvain BUSSON, Ulysse JARNOUEN De VILLARTAY, Félix LEGRELLE, Maxime MENAULT, Théo MOUSSAOUI, Maxime PIERRONT

BUT informatique

- Le BUT (*bachelor* universitaire de technologie) est une licence professionnelle propre aux IUT
- Voir le site web du département pour plus de détails sur le référentiel de formation et le programme.

En pratique il peut y avoir une adaptation locale du programme.

Formation sur 3 ans

- 1 niveau = 1 année de formation
 - BUT1 : niveau 1 de chacune des 6 compétences
 - BUT2 : niveau 2 de chacune des 6 compétences
 - BUT3 : niveau 3 de 3 compétences sur 6 suivant le parcours choisi
 - **1 seul parcours à l'IUT Sénart Fontainebleau :**
 - A. Réalisation d'applications : conception, développement, validation (C1, C2 et C6)
- NB : **peu de différences en BUT1 et 2 entre parcours.**

6 compétences

- C1 : réaliser un développement d'application
- C2 : optimiser des applications informatiques
- C3 : administrer des systèmes informatiques communicants complexes
- C4 : gérer des données de l'information
- C5 : conduire un projet
- C6 : travailler dans une équipe informatique

En pratique, la formation c'est

- Des cours (Ressources)
- Des projets ou TP filés à faire avec de plus en plus d'autonomie au cours de la formation (Situations d'apprentissage et d'évaluation, SAé)
- Stages ou périodes d'apprentissage (BUT 2 et 3).

12 ressources au semestre 1

- R1.01 : Initiation au développement (DEV 1.1)
- R1.02 : Développement d'interfaces web (DEV 1.2)
- R1.03 : Introduction à l'architecture des ordinateurs (SCR 1.1)
- R1.04 : Introduction aux systèmes d'exploitation (SCR 1.2)
- R1.05 : Introduction aux bases de données et SQL (BD 1.1)
- R1.06 : Mathématiques discrètes (MATH 1.1)
- R1.07 : Outils mathématiques fondamentaux (MATH 1.2)
- R1.08 : Gestion de projet et des organisations (EGOD 1.1)
- R1.09 : Économie durable et numérique (EGOD 1.2)
- R1.10 : Anglais technique (ANG 1.1)
- R1.11 : Bases de la communication (COMM 1.1)
- R1.12 : Projet professionnel et personnel (PPP 1.1)

14 ressources au semestre 2

- R2.01 : Développement orienté objets (DEV 2.1)
- R2.02 : Développement d'applications avec IHM (DEV 2.2)
- R2.03 : Qualité de développement (DEV 2.3)
- R2.04 : Communication et fonctionnement bas niveau (SCR 2.1)
- R2.05 : Introduction aux services réseaux (SCR 2.2)
- R2.06 : Exploitation d'une base de données (BD 2.1)
- R2.07 : Graphes (MATH 2.1)
- R2.08 : Outils numériques pour statistiques descriptives (MATH 2.2)
- R2.09 : Méthodes numériques (MATH 2.3)
- R2.10 : Gestion de projet et des organisations (EGOD 2.1)
- R2.11 : Droit des contrats et du numérique (EGOD 2.2)
- R2.12 : Anglais d'entreprise (ANG 2.1)
- R2.13 : Communication avec le milieu professionnel (COMM 2.1)
- R2.14 : PPP – métiers de l'informatique (PPP 2.1)

Travail évalué en autonomie (SAé)

- Projets sur plusieurs jours ou plusieurs semaines avec des livrables (exemples : code source, exécutable, rapport, présentation, manuel utilisateur, etc.)
- Objectif : mise en situation permettant de mettre en application les choses vues en cours et le cas échéant de trouver des sources externes afin de construire une solution à un problème
- Modalités pratiques :
 - Présentation des sujets, des livrables attendus et des échéances au fil de l'année dans le cadre des cours
 - Mode projet avec des heures **en autonomie** indiquées à l'emploi du temps (12 à 15h par SAé au BUT1)
 - Evaluation des livrables prévus dans chaque SAé

12 SAé au BUT1

- S1.01 : Implémentation d'un besoin client (SAE 1.1)
- S1.02 : Comparaison d'approches algorithmiques (SAE 1.2)
- S1.03 : Installation d'un poste pour le développement (SAE 1.3)
- S1.04 : Création d'une base de données (SAE 1.4)
- S1.05 : Recueil de besoins (SAE 1.5)
- S1.06 : Découverte de l'environnement économique (SAE 1.6)

- S2.01 : Développement d'une application (SAE 2.1)
- S2.02 : Exploration algorithmique d'un problème (SAE 2.2)
- S2.03 : Installation de services réseau (SAE 2.3)
- S2.04 : Exploitation d'une base de données (SAE 2.4)
- S2.05 : Gestion d'un projet (SAE 2.5)
- S2.06 : Organisation d'un travail d'équipe (SAE 2.6)

Stages ou apprentissage (BUT2/3)

- Formation initiale :
 - _ BUT 2 : stage de 8 à 12 semaines; et,
 - _ BUT 3 : stage de 12 à 16 semaines.

ou

- Formation par alternance :
contrat d'apprentissage à partir du BUT2 avec alternance de périodes en entreprise et à l'IUT
(Rythme d'environ 3 semaines / 3 semaines).

Plus d'informations à ce sujet au semestre 2

4 formats d'enseignement

- Cours magistral (CM) : ensemble de la promotion
- Travaux dirigés (TD) : par groupe de 30 étudiants maximum
- Travaux pratiques (TP) : par groupe de 15 étudiants maximum
- Mode projet (MP) : en autonomie, par petit groupe d'étudiants

Les séances au format CM, TD et TP sont réalisées avec un enseignant

Les séances MP sont effectuées en autonomie

Modalités d'évaluation

- Régime du contrôle continu au BUT
- 6 unités d'enseignement (UE) de 5 crédits ECTS chacune par semestre
- 1 UE = 1 compétence sur 1 semestre
- Organisation matricielle avec des ressources et des SAé contribuant à plusieurs compétences
- Dans chaque UE, le poids relatif est de 40% pour la SAé et de 60% pour le pôle « ressources » en BUT 1 et BUT 2.
- Bilan S1 à la mi-février
- Jury S2 début juillet

Calcul matriciel

- 1 UE = 1 compétence sur 1 semestre = 5 crédits ECTS par semestre
- La note d'un cours (une ressource) va impacter avec des coefs différents potentiellement plusieurs compétences.
- => démo sur notre outil de gestion de notes interne.

- Remède simple au casse-tête : si vous avez plus que 10 dans chaque cours, vous avez plus que 10 dans chaque UE.

Vos notes sont disponibles à cette adresse : <https://notes.iut-fbleau.fr/>

NB. En cas de problème avec une note, voir svp avec l'enseignant directement. Il s'agit souvent d'une erreur de saisie.

Règles de validation d'une année

- 1 niveau de compétence = 2 UE d'une compétence sur une année universitaire (ex : UE S1 et UE S2 de C1)
- Validation d'un niveau de compétence si moyenne supérieure ou égale à 10 sur les 2 UE de la compétence
- Donc compensation possible dans une UE et entre UE de la même compétence
- Pas de compensation entre compétences distinctes
- Validation d'une année de BUT si les niveaux de compétence de toutes les compétences sont validés

Règles de passage et de redoublement

- Passage du BUT1 au BUT2 si validation d'au moins 4 compétences et si moyenne supérieure ou égale à 8 dans les compétences non validées
- Passage du BUT2 au BUT3 : mêmes conditions que BUT1 vers BUT2 + validation complète de toutes les UE de BUT1
- Redoublement **sur décision du jury** pour les autres cas, avec un maximum de 4 semestres redoublés
- En cas de validation du niveau N d'une compétence, le niveau N-1 est également validé.

Exemple : passage en BUT 2 sans la compétence 2 qui est à 9 sur l'année. En BUT 2, la moyenne de l'UE de la compétence 2 est de 10,5. Ceci valide la compétence 2 du BUT 1.

Abandon et réorientation

- Il y a beaucoup d'abandons en cours d'année (matière et/ou rythme qui ne convient pas).
- Il vaut mieux venir nous voir tôt si vous avez un doute pour que nous **organisions une réorientation** si c'est possible (avant novembre).
- Vous pouvez aussi le faire directement. Par exemple prendre contact avec un responsable d'un BTS pour voir si il pourrait vous prendre.
- Si vous restez dans la formation après novembre, il se peut que vous décidiez de vous réorienter tout de même l'année suivante.
- Dans ce cas, il faut passer par Parcoursup, sinon vous risquez de ne rien avoir.
- Si vous démissionnez avant décembre (démarche auprès de la scolarité), vous êtes remboursé en partie de vos frais d'inscription.

Redoublement

- Attention. Le redoublement n'est pas de droit.
- Nous accordons le redoublement si nous pensons que l'étudiant concerné est motivé par l'informatique et qu'il a une chance de succès.

Taux de réussite 2021-22

- ADM 30% (validé toutes compétences BUT1)
- AJAP 21% (validé au moins 4 et deux autres > 8)
- RED 4% (toutes > 8 ou pas trop loin)
- NAR 17% (des compétences < 8, souvent en info)
- ABD 28% (très variable)

Donc parmi les étudiants qui restent jusqu'au bout de l'année : 71% vont en BUT 2, 5% redoublent et 24% se réorientent.

Quelques chiffres : réussite en but1

Malgré l'accompagnement, le taux d'abandon et de réorientation reste très important, surtout pour les étudiants qui ont fait un BT à Fontainebleau.

chiffres 2022-23

- FBL
 - BG. 70% BUT2, 10% BUT1; 10% réor ; 10% ABD S2
 - BT. 16% BUT2, 3% BUT1; 14% réor ; 36% ABD S1; 30% ABD S2
- SEN
 - BG. 100% BUT2, 0% BUT1; 0% réor ; 0% ABD S1; 0% ABD S2
 - BT. 33% BUT2, 25% BUT1; 33% réor ; 0% ABD S1; 9% ABD S2

Attention : certains abandons sont des réorientations en cours d'année, et les réorientation sont des étudiants que nous n'acceptons pas en redoublement mais qui valorisent tout de même pour beaucoup leur année de BUT1, soit en se réorientant en BTS en lien avec l'informatique, soit en changeant de discipline.

Quelques conseils

- Un travail régulier et continu est recommandé pour la réussite de vos études
- Le travail en autonomie peut être une chance ou un piège suivant l'effort réellement effectué
- Les SAé représentent 40% de chaque UE !
- La présence aux séances en mode projet est vivement recommandée
- Contactez-nous en cas de question ou de problème

Quelques règles

- IUT \neq Lycée
- Les périodes de vacances ne correspondent pas aux vacances scolaires : voir planning
- Pensez à garder sur vous votre carte d'étudiant
- Pensez à consulter régulièrement **ADE** pour vérifier que l'edt n'a pas changé, **vosre boîte mail étudiante** et le **serveur Discord** du département

Assiduité

- Assiduité obligatoire pour toutes les séances avec un enseignant
- **Limite à ne pas dépasser** : 5 absences non justifiées et 5 retards par semestre
- Justificatifs à fournir en cas d'absence pour les situations prévues au règlement intérieur de l'IUT
- Demande de rattrapage possible en cas d'absence justifiée à une évaluation à une date annoncée à l'avance (devoir surveillé ou contrôle sur machines)
- Lydia LARAIN vous donnera plus de détails la semaine prochaine.

Assiduité

- La tolérance de 5 absences non justifiées et 5 retards par semestre permet de gérer les cas difficilement justifiables
- Ne vous en servez pas pour faire la grasse matinée
- Si vous avez un problème personnel, nous ne sommes pas des robots, venez nous en parler

Achtung : 0 tolérance pour les faux justificatifs.

Emploi du temps

- Directeur des études BU1 et BUT2: Luc HERNANDEZ
- 8 groupes de TP en BUT1
- 1 groupe de TD = 2 groupes de TP

<https://ade.u-pec.fr/direct>

Login : etuiutsen

Pas de mot de passe

Accompagnement

- Infirmière UPEC : présente le jeudi (RdV sur doctolib)
- Médecin UPEC : un vendredi par mois, sinon par visio
- Psychologue UPEC : par visio.

RdV sur doctolib.

<https://www.doctolib.fr/etablissement-de-prevention/creteil/service-de-sante-universitaire-ssu-upec/>

- Assistance sociale. 01 45 17 46 68, social@crous-creteil.fr
- Conseillère d'orientation : assure une permanence une demie journée par semaine (mercredi matin).

Liens utiles

- Adresse contact du département : but.info@iutsf.org
- Intranet du département : <http://www.iut-fbleau.fr/>
- Site web de l'université : <http://www.u-pec.fr/>
- Site web de l'IUT : <http://www.iutsf.u-pec.fr/>

Ville de Fontainebleau

- Événement à Fontainebleau le jeudi 18 septembre.
- Je suggère de vous abonner à la page instagram Fontainebleau campus « Fbleau_campus77 »
- Le site de la mairie comporte aussi des informations utiles comme par exemple pour le logement.
- Un livret d'accueil devrait être disponible sur le campus

Questions ?

Séance en salles machines

- Les consignes se trouvent dans la rubrique « Rentrée » sur l'intranet du département informatique
- Inscription sur serveur Discord (si pas encore fait)
- Activation compte IUT
- Saisie renseignements annuaire LDAP
- Signature charte informatique IUT
- Activation compte UPEC (si pas déjà fait)
- Photo pour notre trombinoscope interne (pour permettre aux enseignants de vous connaître, à usage interne uniquement)